

## Déclaration UE de conformité

Pompe à chaleur réversible air-eau "Split Inverter"

Module intérieur et groupe extérieur

MIV-S V200 R32

MIV-S 12-16/E V200 R32

MIV-S 12-16/H V200 R32

BDR THERMEA FRANCE SAS - 57 rue de la Gare - F-67580 Mertzwiller

## 1 **C E** Déclaration UE de conformité

Le fabricant : BDR Thermea France S.A.S., 57 rue de la gare, 67580 Mertzwiller, France,

et son mandataire: BDR Thermea Group B.V., Kanaal Zuid 106, 7332 BD Apeldoorn, Pays-Bas,

Certifient par la présente que les appareils décrits ci-dessous sont conformes aux directives CE afférentes. Toute modification effectuée sur les appareils entraîne l'annulation de la validité de cette déclaration.

Cette déclaration de conformité est émise sous la seule responsabilité du fabricant.

Type : Pompe à chaleur Marque : De Dietrich

Modèles:

MIV-S 12-16/H V200 R32 (7862443) MIV-S 12-16/E V200 R32 (7862442)

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable :

- Directive Basse Tension 2014/35/UE
- Directive Compatibilité Electromagnétique 2014/30/UE
- Directive Equipement Sous Pression 2014/68/UE
- Directive Equipement Radio 2014/53/UE
- Directive RoHS 2011/65/UE
- Directive sur l'écoconception 2009/125/CE
- Règlement d'application (UE) N° 813/2013

## Normes harmonisées appliquées :

EN 60335-1:2012 + A11:2014 + A13:2017 + A1:2019 + A14:2019 + A2:2019 + A15:2021 + A16:2023

EN 60335-2-21:2021 + A1:2021 ; EN IEC 60335-2-40:2023 + A11:2023

EN IEC 62311:2020

EN IEC 55014-1:2021; EN IEC 55014-2:2021

EN IEC 61000-3-2:2019 + A1:2021 + A2:2024 ; EN 61000-3-3:2013 + A1:2019 + A2:2021

ETSI EN 301 489-1 V2.2.3 (2019-11); ETSI EN 301 489-17 V3.2.4 (2020-09)

EN 378-2:2016

ETSI EN 300 328 V2.2.2 (2019-07)

ETSI EN 301 489-52 V1.2.1 (2021-11)

ETSI EN 301 511 V12.5.1 (2017-03)

EN IEC 63000:2018

EN 14511-2:2022

EN 14825:2022

EN 16147:2017 + A1:2022

EN 12102-1:2022

L'organisme notifié LRQA Inspection Iberia, S.A., C/ Princesa, 29-1°, 28008 MADRID, n° 0094, a réalisé l'évaluation de la conformité selon le Module D1 de la Directive Equipement Sous Pression 2014/68/UE et a délivré le certificat d'examen UE de type : 0094/PED/MAD/0183. L'ensemble sous pression est composé d'un échangeur à plaque de catégorie II et d'équipements de catégorie 1 ou inférieure. Les autres équipements de l'ensemble sous pression sont décrits dans le schéma frigorifique de la notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

L'organisme notifié LCIE, n° 0081, a réalisé l'évaluation du dossier technique de construction et a délivré le certificat d'examen UE de type : RED\_704

Signé pour et au nom de BDR Thermea Group B.V. par François CROUZET, titulaire de la délégation de pouvoir, à Mertzwiller (France), le 16/09/2024 :

FG

MIV-S V200 R32 FR7872384 - v03 - 16092024





